



COMMUNIQUE DE PRESSE / 21 MAI 2008

## **Bernard Kouchner doit peser de tout son poids en faveur de la réouverture immédiate et sans condition des points de passage vers la Bande de Gaza**

**Paris, 21 mai 2008** - Bernard Kouchner doit se rendre aujourd'hui en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés pour prendre part notamment à la Conférence de soutien à l'investissement privé pour la Palestine, qui doit se tenir à Bethléem du 21 au 23 mai. A cette occasion, Oxfam France – Agir ici, CARE France et le Comité catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) lui demandent de peser de tout son poids auprès des autorités israéliennes et de toutes les parties concernées afin que celles-ci lèvent immédiatement et sans condition le blocus qui pèse sur la Bande de Gaza depuis juin 2007.

Il y a deux mois, Oxfam France – Agir ici, CARE France et leurs partenaires associatifs alertaient déjà sur le fait qu'il n'y avait eu pire situation humanitaire à Gaza depuis 1967. Cette situation s'est malheureusement encore aggravée depuis. Pour soulager la souffrance et éviter une aggravation du désastre actuel à Gaza, il y a immédiatement besoin de pouvoir importer sans entraves du carburant, des produits humanitaires ainsi que des matériaux et équipements essentiels, produits qu'Israël empêche de passer librement depuis plus de dix mois.

Oxfam France – Agir ici, CARE France et le CCFD reconnaissent à Israël le droit et le devoir de se défendre contre des attaques de roquettes indiscriminées à l'encontre de sa population civile ; elles condamnent ainsi les tirs de roquettes perpétrés depuis la Bande Gaza vers le Sud d'Israël et que le Hamas a la responsabilité de prévenir. Néanmoins, les politiques d'Israël affectant la population civile de Gaza, sans distinction et de façon disproportionnée, constituent des mesures illégales au regard du droit international humanitaire.

« L'avenir des Gazaouis tient à un fil : il est urgent de mettre un terme à la détérioration des conditions de vie des familles de Gaza, qui subissent une véritable punition collective pour des actes illégaux dont ils ne sont pas responsables », affirme Nicolas Vercken, responsable de plaidoyer à Oxfam France – Agir ici. « En tant que puissance occupante de Gaza, Israël a une obligation juridique de garantir l'accès des Gazaouis à la nourriture, à l'eau potable, à l'électricité et aux soins médicaux. Punir la population de Gaza dans son ensemble en la privant de ses droits humains fondamentaux constitue une grave violation du droit international humanitaire. La communauté internationale doit s'engager davantage en faveur de la protection des civils israéliens et palestiniens. **Bernard Kouchner ne peut se rendre dans les Territoires palestiniens occupés sans en appeler publiquement au gouvernement israélien ainsi qu'à toutes les parties concernées afin que soient rouverts les points de passage vers Gaza, immédiatement et sans condition** », ajoute-t-il.

Au-delà de leurs conséquences humanitaires catastrophiques, les restrictions de mouvement et d'accès en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza constituent par ailleurs la principale menace pour l'investissement privé dans les Territoires palestiniens occupés. Ils remettent également en cause les plans de développement économique des Territoires palestiniens occupés sur lesquels se sont appuyées les promesses de dons faites par les bailleurs de fonds institutionnels lors de la Conférence de Paris, en décembre dernier. La Banque mondiale a ainsi récemment déclaré que, malgré les 7,7 milliards de dollars promis à l'Autorité palestinienne lors de cette Conférence (dont 300 millions promis par le gouvernement français), la croissance économique dans les Territoires palestiniens occupés est stoppée en raison des restrictions sur le commerce et les déplacements imposées par Israël. En particulier à Gaza, ces restrictions rendent impossible toute perspective d'activité pour le secteur privé – y compris pour les entreprises déjà existantes.

« La France a pris d'importantes responsabilités économiques et politiques en organisant la Conférence de Paris et en déclarant vouloir en assurer le suivi. **Le gouvernement français doit désormais s'engager plus fermement et urgemment en faveur de la levée du blocus de Gaza et des restrictions de mouvement dans l'ensemble des Territoires palestiniens occupés** », déclare Philippe Levêque, directeur général de CARE France.

Selon Oxfam France – Agir ici, CARE France et le CCFD, un investissement responsable dans les Territoires palestiniens occupés est évidemment nécessaire et potentiellement bénéfique s'il est employé en faveur des Palestiniens ; mais celui-ci doit s'accompagner d'un processus politique contraignant qui crée les conditions d'un



développement viable et d'une réelle prospérité économique. Cela passe par la fin du régime de fermeture, des checkpoints, des barrages routiers, des systèmes de permis et des procédures de transport imposés par Israël en Cisjordanie, y compris dans Jérusalem Est. Au-delà de la crise humanitaire, si la situation actuelle devait perdurer, ce sont l'ensemble des actions d'aide au développement dans les Territoires palestiniens occupés ainsi que les négociations d'Annapolis qui seraient gravement compromises.

Oxfam France – Agir ici, CARE France et le CCFD demandent donc à Bernard Kouchner :

- **de reconnaître publiquement la gravité historique de la situation humanitaire** dans la Bande de Gaza, ainsi que **la responsabilité d'Israël** dans cette situation ;
- **de peser de tout son poids en faveur de la réouverture immédiate et sans condition des points de passage vers la Bande de Gaza** ;
- **de plaider afin que l'Accord de novembre 2005 sur l'Accès et les Mouvements soit enfin respecté** ;
- **d'en appeler publiquement auprès des dirigeants israéliens et palestiniens afin qu'ils respectent les droits de l'Homme et le droit international humanitaire.**

## **CONTACT PRESSE :**

- Aldine FURIO (Oxfam France – Agir ici), [afurio@oxfamfrance.org](mailto:afurio@oxfamfrance.org), 01 56 98 24 45 ou 06 86 92 93 30
- Alexandra Banget-Mossaz (CARE France), [banget-mossaz@carefrance.org](mailto:banget-mossaz@carefrance.org), 01 53 19 89 89
- Véronique de La Martinière (CCFD), [v.delamartiniere@ccfd.asso.fr](mailto:v.delamartiniere@ccfd.asso.fr), 01 44 82 80 64

## **NOTE AUX REDACTIONS**

### **Données sur la situation économique et humanitaire à Gaza**

- Sur les quelque 110 000 travailleurs qui étaient encore employés récemment par le secteur privé, 75 000 ont désormais perdu leur travail.<sup>1</sup>
- Le chômage a explosé et désormais 80% de la population de Gaza (soit plus de 1,1 millions de personnes du 1,5 millions de Gazaouis) dépend de l'aide alimentaire, contre 63% en 2006.
- Les infrastructures de distribution de l'eau et de traitement des eaux usées sont au bord de l'effondrement total. Certains système de stockage des eaux usées, actuellement non traitées, ont déjà débordé dans les villages et constituent une véritable menace sanitaire pour la population locale.
- La fermeture des frontières de Gaza a rendu très difficile le travail des ONG humanitaires et des agences des Nations unies sur le terrain : seule une très petite quantité de médicaments, nourriture, carburant et autres biens de première nécessité se voit accordée l'autorisation d'importation.
- Les données de la Banque mondiale indiquent que 96% des activités industrielles dans la Bande de Gaza sont suspendues. Au lieu de créer des opportunités pour l'investissement, le blocus a ramené Gaza à une situation d'extrême pauvreté et de récession, l'amenant au bord d'une crise humanitaire.
- En Cisjordanie, le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires des Nations unies rapporte que les checkpoints et barrages routiers ont augmenté de plus de 60% entre août 2005 et mars 2008, accroissant significativement les délais et les coûts pour les entrepreneurs.
- Selon le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires des Nations unies, 3 500 usines sur les 3 900 établies dans la Bande de Gaza ont fermé entre juin et décembre 2007.

<sup>1</sup> Rapport « Bande de Gaza : une implosion humanitaire » (Oxfam Grande-Bretagne, Amnesty International UK, CARE UK, Médecins du Monde UK, Save the Children UK, CAFOD et Trocaire – mars 2008)



### **La Conférence de soutien à l'investissement privé dans les Territoires palestiniens occupés**

D'après ses organisateurs, il s'agit d'une conférence d'investisseurs de haut niveau qui se tiendra à Béthléem les 21 et 22 mai, organisée par l'Autorité palestinienne avec le soutien du secteur privé palestinien. Les organisateurs visent ainsi à enclencher le processus d'intégration d'un futur Etat palestinien dans l'économie mondiale. La conférence cherchera également à mobiliser la communauté internationale autour de la stimulation de l'économie palestinienne, comme cela avait été prévu lors de la rencontre d'Annapolis de novembre dernier. Elle visera à valoriser et promouvoir les opportunités d'investissement dans les Territoires palestiniens occupés, tout en renforçant le partenariat public – privé et en réformant l'économie. La conférence se concentrera sur la Cisjordanie avec seulement une session d'une heure et quart consacrée à Gaza.

### **L'engagement d'Oxfam France - Agir ici sur Israël & les Territoires palestiniens occupés**

Oxfam France - Agir ici, association française de solidarité internationale, est le membre français de la confédération Oxfam International. Pour Oxfam France - Agir ici, lutter efficacement contre la pauvreté et les injustices dans le monde implique de réduire les conflits et la violence et de mieux protéger les civils dans les conflits, car il ne peut y avoir de droits économiques et sociaux effectifs sans le droit de vivre en sécurité. Oxfam France - Agir ici n'intervient pas en tant que tel dans les opérations d'urgence mais se base sur la réalité du terrain et notamment sur les témoignages des populations touchées et des équipes sur place (équipes d'autres membres du réseau Oxfam International et des ONG partenaires sur place) pour développer son plaidoyer. Dans ce contexte, Oxfam France - Agir ici, en lien avec les équipes sur le terrain, se mobilise pour interpeller la communauté internationale et notamment la France, afin que la sécurité et la protection des civils soient considérées comme une priorité.

**CARE** est une association de solidarité internationale non confessionnelle et apolitique. Dans une démarche de développement durable, CARE aide et rend autonomes les plus démunis tout en protégeant leurs droits économiques et sociaux. Présent en Israël, en Cisjordanie et à Gaza depuis 1948, CARE est venu en aide à plus de 900 000 personnes en menant des projets d'urgence et de développement.